

Réponse du SEM à la lettre du 21 mars

Mes commentaires :

1. M. Gattiker a délégué la réponse à une subalterne.....ce qui laisse penser qu'il ne nous prend pas tout à fait au sérieux.
2. Le SEM a évidemment « tout fait juste », je m'attendais à cette réponse auto-justificative. Mais cette réponse est complètement à côté. Le SEM n'a pas (ou pas voulu) entendre l'appel pour un peu d'humanité. Il n'y en a pas du tout quand on se retranche derrière des règlements et ordres supérieurs.
3. Je ne veux pas analyser cette réponse de fonctionnaire, mais juste relever un détail : « Le peuple suisse doit pouvoir compter sur un Etat de droit qui fonctionne...[]...des personnes qui n'ont pas le droit doivent, aujourd'hui comme hier, quitter la Suisse... ». *On voit ce que cela donne, l'Italie refuse un contingent « Dublin » qu'on leur renvoie en pleine crise virale, Frambois et Favra (les prisons de détention administrative) sont momentanément libérées parce que les renvois ne sont pas possibles. Une approche humanitaire ne nuirait pas à l'image d'un Etat qui fonctionne, au contraire.*

Paul Schneider, 19 avril 2020